Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

devant et autour de ses ruches, pendant le froid. Trois colonies ont péri. Ce remue-ménage a sans doute fait tomber les abeilles sur le plancher d'où vu le froid elles n'ont pas pu se relever.

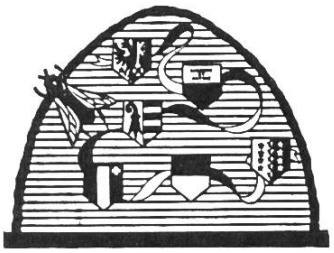

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† JOHN DUBOIS

Au Voisinage, sur le Locle, est décédé après une maladie vaillamment supportée, l'un des plus anciens membres de la section des Montagnes neuchâteloises, M. John Dubois, à l'âge de 83 ans.

C'est dans la ferme familiale qu'il passa sa jeunesse, puis à son tour il fonda son foyer. Observateur attentif de la nature, il sut s'intéresser aux abeilles, aux fleurs qu'il affectionnait tout particulièrement. Il avait doté sa ferme d'un superbe verger qui, à cette altitude de 1100 mètres, faisait l'admiration de ceux qui avaient le privilège de le visiter. Il savait observer et avait étudié ce qui pouvait être planté valablement dans ce bel endroit.

L'âge venu, après avoir remis à ses descendants l'exploitation agricole, M. Dubois assistait avec plaisir, plus régulièrement à nos séances et sorties apicoles. Homme calme et paisible, on appréciait sa manière d'être, de voir les choses, de juger après avoir réfléchi. Vétéran de la Romande, il reçut l'année dernière la plaquette pour 40 ans de sociétariat. Lors d'une visite à l'hôpital où son transfert avait été nécessaire, il nous a dit sa joie de savoir que l'un de ses petits-fils, malgré son jeune âge, s'intéressait vivement aux abeilles de grand-père. Ultime satisfaction d'un observateur et grand ami de la nature.

Que Mme Dubois, ainsi que tous les membres de sa famille, soient assurés de la sympathie des apiculteurs de la section des Montagnes neuchâteloises.

G. M.

La Société d'apiculture du district de Martigny est en deuil. Son dévoué caissier,

M. Rodolphe FLUCKIGER

est décédé le 26 janvier 1971 au matin, à l'âge de 71 ans.

Il avait subi l'année dernière une délicate et grave opération qui l'avait durement éprouvé. Nombreux étaient ses amis qui n'espéraient guère en son rétablissement. Sa force de caractère, son optimisme et l'attention affectueuse et soutenue de son épouse triomphèrent de toutes les embûches de la maladie. On le vit graduellement reprendre des forces, ses occupations professionnelles et son « hobby » favori, l'apiculture.

Pourquoi fallut-il, alors que tout était renouveau pour lui, qu'une embolie pulmonaire le raya des vivants en quelques minutes. Tous ses amis avaient peine à réaliser cette évidence. Rodolphe quittait pour toujours sa famille, ses copains et ses abeilles. Le coup est dur pour tous mais son exemple nous aidera à mieux supporter la séparation.

D'origine bernoise notre ami Rodolphe était venu s'établir à Martigny en 1933. Il y rencontra sa compagne et leur mariage s'enrichit d'un fils qui fit la joie de ses parents. Sa conscience professionnelle, son honnêteté proverbiale et ses qualités lui permirent de construire une entreprise florissante et connue loin à la ronde.

Sa passion était l'élevage des abeilles. Les mêmes qualités qu'il développait dans son entreprise il les témoignait dans la conduite de son rucher. Il était un modèle pour tous les apiculteurs suisses. Ses connaissances apicoles étaient vastes. Rien de ce qui intéressait la vie des abeilles ne lui était étranger et il expérimentait longuement de nouvelles méthodes avant de les conseiller. Prodigue, il ne gardait pas pour lui sa science mais en faisait profiter ses collègues. Son rucher des Rappes était le rendez-vous apprécié de tous les apiculteurs. Juste récompense de ses qualités il avait obtenu en 1946 la médaille d'or avec félicitations du jury lors du concours des ruchers.

Son besoin de servir le fit entrer très tôt au comité de section de Martigny. Il en fut durant presque trente ans le fidèle et dévoué secrétaire-caissier. Ses capacités dans l'élevage et la sélection des reines le conduisirent au comité de l'Association des apiculteurs-éleveurs de la Suisse romande. Quel apiculteur n'était pas fier de posséder dans son rucher des reines à Flückiger.

Et maintenant, de lui si actif, il nous faut en parler au passé, c'est dur mais la réalité est là.

Une foule nombreuse lui a rendu les derniers honneurs le jeudi 28 janvier au temple protestant de Martigny.

La section d'apiculture de Martigny gardera un souvenir ému et reconnaissant à son caissier, à son membre fidèle, à son ami et elle prie sa chère famille d'accepter sa sincère sympathie et lui rappelle les paroles réconfortantes de saint Augustin : « Il est sorti de la vie mais non de notre vie ; comment pourrions-nous croire mort celui qui est si vivant dans nos cœurs ».

A. D.

† CONSTANT MOSSET
† ANDRÉ BOURQUIN

La société du Val-de-Ruz perd de nouveau deux membres. M. Constant Mosset Le Pâquier qui avait repris le rucher de son père il y a une année. Grand et paraissant robuste, il a été enlevé par la maladie en quelques mois. M. André Bourquin de Dombresson, vieille connaissance des apiculteurs ayant été inspecteur des ruchers depuis 1944, caissier-administrateur jusqu'en 1968, moment où la santé l'a contraint à laisser certains travaux à de plus jeunes.

Nous garderons de lui un souvenir de dévouement et présentons aux familles en deuil l'expression de notre sincère sympathie.

Le comité.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE — ROMONT

En automne dernier, la Société d'apiculture de la Glâne a célébré le 40e anniversaire de sa fondation, à l'occasion d'une soirée familière qui s'est déroulée dans la grande salle du Buffet de la Gare à Siviriez, admirablement décorée pour la circonstance.

En ouvrant cette soirée, M. le président Chassot adressa son cordial salut aux deux cents membres présents, dont plusieurs dames, leur souhaita la bienvenue en les remerciant d'avoir répondu très nombreux à l'appel du comité, prouvant ainsi leur attachement envers la société.

En termes chaleureux, M. Chassot salua aussi la présence de notre célèbre concitoyen, le sgtm. Henri Chammartin, champion du monde, médaille d'or aux JO de Tokyo 1964, accompagné de sa gracieuse épouse. Il se fit l'interprète de toute l'assemblée pour féliciter M. Chammartin pour ses nombreux exploits et dit l'honneur que nous procure sa visite parmi nous.

En septembre 1970, la société avait organisé une marche populaire en l'honneur de notre champion olympique et une médaille fut frappée à son effigie. Ce soir-là, tous les participants portaient à leur boutonnière, la médaille en question.

L'heure du souper ayant sonné, chacun savoura un succulent repas très bien servi par M. et Mme von Gunten et leur personnel.

Au cours du banquet, M. le président fit l'historique de la société. Fondée en 1930, par une équipe de 32 apiculteurs dynamiques et confiants dans l'avenir, « la nouvelle-née » connut un constant développement et atteint actuellement un effectif de 250 membres. Trois membres fondateurs sont encore parmi nous, ce sont : MM. Paul Bugnon, Joseph Rotzetter et Robert Rigolet, qui reçurent un chaudron souvenir et les félicitations de tous, pour leur dévouement à la cause apicole dans le district. M. le président se plut aussi à féliciter le doyen d'âge de notre société, M. Vincent Jaquier de Prez-vers-Siviriez, membre d'honneur, qui malgré ses 90 ans assiste encore régulièrement aux assemblées et s'occupe personnellement de ses abeilles. Il fut vivement applaudi pour ce bel exemple de fidélité. M. Chassot rappela ensuite la mémoire des membres disparus, en particulier M. Alfred Surchat, membre d'honneur et M. Louis Pasquier, instituteur retraité à Ursy, qui fut durant trente-trois ans, un secrétaire-caissier très dévoué. L'assemblée observa une minute de silence pour honorer leur mémoire.

M. Michel Curty, inspecteur des ruchers, fut désigné comme major de table, fonction qu'il remplit avec aisance et humour.

On entendit M. Francis Maillard, rédacteur à Fribourg, apporter les vœux et félicitations de l'Union des paysans fribourgeois.

Le secrétaire, cousin du champion olympique, lui réitéra les félicitations de tous pour ses brillants exploits et rappela les journées mémorables d'octobre 1964 à Tokyo, son retour en Suisse, sa réception par les autorités et le peuple fribourgeois, et l'accueil délirant dans sa commune d'origine de Chavannes-sur-Orsonnens. Tous ces événements ont porté le renom de notre patrie dans le monde entier et s'inscrivent en lettres d'or dans l'histoire du pays.

Plusieurs membres s'exprimèrent encore au cours de la soirée par des airs d'autrefois.

A plusieurs reprises, l'orchestre de cuivre d'Estavayer-le-Gibloux donna les meilleures productions de son répertoire qui furent très appréciées, mettant une ambiance de fête populaire en faisant tourner les amateurs de belles danses.

L'heure étant avancée, il fallut songer à la séparation. M. le président leva cette soirée en remerciant tout un chacun, ainsi que M. et Mme Henri Chammartin, pour leur participation. Il remit à notre champion, un lot de miel, hommage des apiculteurs glânois, et à Mme une gerbe de fleurs, en leur souhaitant un bon retour dans la Ville fédérale.

Nous formulons nos meilleurs vœux de prospérité envers cette belle société et nous lui disons « bonne route » vers le cinquantenaire.

J. C.

CENTRALE ROMANDE DES MIELS

La Centrale romande des miels a tenu son assemblée générale annuelle le 6 février écoulé, à 14 h. 30, à Gland. Une quarantaine de membres avaient répondu à l'appel du comité.

M. Métraux, directeur FVAV, M. Bovey, président SAR et M. Roulet, ancien président nous honoraient de leur présence.

A 14 h. 40, M. Schmid, président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

Il rappelle que l'assemblée a été convoquée par le « Journal suisse d'apiculture » selon l'article 27 des statuts.

Le procès-verbal de l'assemblée du 31 janvier 1970 est lu et adopté à l'unanimité.

Dans un rapport vibrant, énergique et malgré tout optimiste, M. Schmid exprime la confiance du comité quant à l'avenir du marché du miel si chacun y apporte tous ses soins. Nous comptons toujours sur une prise en charge par les importateurs et espérons que les démarches entreprises aboutiront un jour.

La FVAV a fait un effort financier considérable et nous lui en sommes très reconnaissants. Cependant, M. Schmid fait remarquer qu'il y a beaucoup trop d'indiscipline de la part de certains apiculteurs qui ignorent sciemment leurs devoirs. Si le comité et la gérance ont été tolérants à leur égard, il n'en sera plus de même à l'avenir et des mesures énergiques seront prises pour la prochaine récolte. Nos statuts et les règles de contrôle du miel doivent donner toutes garanties à condition de s'y conformer.

Le rapport du président est très applaudi.

Les comptes et le bilan se présentent comme suit :

Pertes et Profits, solde viré au fonds de réserve	Fr. 897.45
Fonds de réserve	Fr. 4 527.78
Capital social	Fr. 54 400.—

Parts sociales : 1 088 souscrites, par 349 membres.

Après lecture du rapport de la commission de vérification, les comptes sont adoptés.

M. Matthey donne connaissance de la marche de la centrale. Il reste actuellement 173 tonnes de miel en dépôt.

Les miels de sapin, conditionnés et mis en bocaux, se comportent bien. Il n'en est pas de même des miels jaunes qui ont tendance à se cristalliser d'une façon non homogène. De nouveaux essais seront faits et M. Matthey a bon espoir d'arriver à une solution.

Il rappelle que la FVAV a dans ses magasins une certaine quantité de sucre et espère que les apiculteurs s'approvisionneront dans les différents dépôts du canton.

Diverses propositions individuelles et souhaits sont formulés. Le comité y donnera suite dans la mesure de ses moyens.

Une visite des locaux de la Centrale des miels nous fait constater la parfaite propreté et l'ordre qui y règnent et nous confirme qu'une solution doit être trouvée pour le conditionnement du miel jaune et l'écoulement de ce stock.

M. Schmid forme des vœux pour 1971.

A. Jordan.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLANE, ROMONT

Quand les apiculteurs rencontrent les écoliers et les dragons

La Société d'apiculture de la Glâne a organisé les 19 et 20 septembre 1970, à Romont, une marche populaire qui a connu un beau succès.

Une belle médaille à l'effigie équestre du Fribourgeois, le sergent-major Henri Chammartin, champion du monde, médaille d'or aux Jeux olympiques de Tokyo 1964, fut remise aux participants.

Un magnifique challenge devait aussi récompenser le groupe le plus nombreux. Après les contrôles d'usage, on constata que deux groupes étaient en compétition. L'un, formé par les enfants des écoles de Mézières, sous la conduite de leur très dévoué instituteur, M. Christinaz, et l'autre, la Société de

cavalerie Glâne et Veveyse, dont le champion du monde est membre d'honneur.

Devant cette situation, le comité décida d'offrir un challenge à chaque groupe. Les écoliers de Mézières furent heureux de recevoir un challenge qui ornera leur salle de classe et leur rappellera les succès de notre vaillant compatriote. Nous félicitons et remercions M. Christinaz pour son heureuse initiative.

Lors d'une séance du comité de la Société de cavalerie Glâne et Veveyse, le comité des apiculteurs glânois remit le challenge bien mérité, en reconnaissance pour la participation à cheval de tous les dragons, lors de la marche populaire. M. Michel Dénervaud, vice-président, remercia la Société de cavalerie pour sa belle tenue et son bel esprit de camaraderie. Nos braves dragons ont fait une excellente impression. D'aimables paroles furent échangées et l'on discuta des exploits de notre champion olympique, de souvenirs divers en fraternisant autour du verre de l'amitié.

Nous formulons les meilleurs vœux de succès et prospérité envers ces deux sociétés qui font preuve d'une belle vitalité.

J. C.

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Cours apicole : le **mercredi 10 mars, à 20 heures, à l'Hôtel de l'Epervier à Cernier.**

Les conseillers.

SECTION DE NYON

Nous rappelons à nos membres que l'assemblée ordinaire aura lieu au **Restaurant de la Croix-Verte, à Nyon, le samedi 6 mars à 20 heures.**

Nous espérons vous rencontrer nombreux.

Le comité.

SECTION DES ALPES

L'assemblée générale ordinaire du printemps aura lieu à **Aigle, le dimanche 14 mars prochain, dans la grande salle de l'Hôtel de l'Etoile, à 14 h. 30**.

Nous vous proposons l'ordre du jour suivant : 1. ouverture de l'assemblée ; 2. lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 3. admissions, démissions ; 4. rapports sur les assemblées de la Centrale des miels, de la FV et de la SAR ; 5. réunions de groupes et sortie d'été ; 6. courses ; 7. propositions individuelles et divers.

Après la partie administrative, nous organiserons la tombola traditionnelle. Tous les lots sont les bienvenus, mais nous avons le plaisir de vous révéler qu'ils seront très importants. Les amateurs de ruches, ruchettes ou de « valises pour cadres » ne seront pas déçus, car notre inamovible « fournisseur » pense toujours à vous !

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE LA CÔTE NEUCHÂTELOISE

L'assemblée générale annuelle aura lieu **vendredi 5 mars 1971 à 20 h.**, à la grande salle du **Restaurant des Beaux-Arts**, rue Pourtalès à Neuchâtel.

La partie administrative sera suivie d'une allocution avec présentation de diapositives, par le conseiller apicole Pius Egger.

Le comité.

SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée générale, dimanche 14 mars 1971, à 14 h. 30, au Noirmont, Hôtel du Soleil.

Ordre du jour statutaire.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-TRAVERS

L'assemblée générale de la section aura lieu le vendredi 12 mars 1971, à 20 heures, à l'Hôtel de Ville, à Môtiers.

Ordre du jour : Verbal de la dernière assemblée - Rapports statutaires du président, du caissier des vérificateurs de comptes - Nomination de deux vérificateurs pour 1971-1972 - Mutations - Programme d'activité pour 1971 - Divers - Remise de distinctions à six vétérans, soit pour 40 ans d'activité : Herrmann Joseph, Fleurier, Müller Fritz, Couvet - pour 25 ans d'activité : Bieler Joseph, Couvet, Kallmann Charles, Yverdon, Presset Robert, Fleurier et Rey Camille, Les Verrières.

Le comité.

SECTION DE COSSONAY ET ENVIRONS

Tous les membres et amis de notre société sont convoqués le 21 mars au Café de la Gare, à La Sarraz, pour l'assemblée annuelle, ouverte dès 14 heures par notre dévoué président.

Ordre du jour habituel : Distribution des récompenses aux vétérans - Formation du groupe des éleveurs de reines, avec programme et activités pour cette saison - Partie récréative - Divers.

Nous vous attendons nombreux pour ce dimanche réservé à la société, et surtout n'oubliez pas d'apporter un lot pour compléter la tombola.

Salutations à tous et à bientôt !

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE, GENÈVE

Réunion amicale mensuelle le lundi 8 mars 1971, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, 20 h. 30.

Sujet : La conduite du rucher en plaine, au printemps.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MOUDON ET ENVIRONS

Les membres de cette section sont convoqués à l'assemblée générale annuelle du printemps, selon ordre du jour statutaire et conférence, à Moudon, Hôtel du Pont, le dimanche 14 mars dès 13 h. 30.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Notre prochaine assemblée mensuelle aura lieu vendredi 12 mars à 20 h. 15 au Restaurant de Grancy. Notre conseiller apicole **Roland Fontannaz** nous parlera de l'**anatomie de l'abeille,** du **développement du couvain** et de la **formation des nucléi,** avec clichés appropriés.

Le comité vous rappelle que la loi vaudoise nouvelle stipule : « Une plaque portant votre nom et votre adresse doit être apposée à l'emplacement de vos ruchers ».

Le comité.